



unitar

United Nations Institute for Training and Research



RAPPORT DU CINQUIÈME SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

«Aider les nouveaux membres africains entrant au Conseil de sécurité des Nations unies à se préparer pour le traitement des questions de paix et de sécurité sur le continent»

Livingstone, Zambie, 4 - 5 décembre 2017

I. Introduction

1. Du 4 au 5 décembre 2017, le Gouvernement de la République de Zambie a, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (UA) et l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR), organisé, à Livingstone, Zambie, le quatrième Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique sous le thème «*Aider les nouveaux membres africains entrant au Conseil de sécurité des Nations unies à se préparer pour le traitement des questions de paix et de sécurité sur le continent*». Le Séminaire s'est tenu dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) et de l'Architecture africaine de la Gouvernance.

II. Participation

2. Le Séminaire a regroupé les pays suivants: Egypte et Sénégal (Membre sortant de l'A3), l'Éthiopie (membre actuel de l'A3), ainsi que la Côte d'Ivoire et la Guinée Equatoriale (membres entrants d'A3). Les États membres suivants du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine représentant les cinq régions de l'UA ont également participé au séminaire: Algérie (Région Afrique du nord), Kenya (Région Afrique de l'est), Afrique du sud (Région Afrique australe) et Togo (Région Afrique de l'Ouest) ainsi que le Nigéria et le Rwanda en leurs capacités de membres du CPS. Le Congo a participé en tant que président du CPS pour le mois de décembre 2017 tandis que la Zambie a participé comme membre du CPS et pays hôte du séminaire.

3. L'Honorable Mme. Inonge M. Wina, Vice-Président de la République de Zambie, a présidé l'ouverture du Séminaire de haut niveau.

4. Le Séminaire a été présidé par le Président du Conseil de paix et de sécurité pour le mois de décembre 2017, S.E. Jean-Claude Gakosso, Ministre des Affaires étrangères de la République du Congo. Les délégations de la Zambie et du Rwanda étaient dirigées par des Ministres et des Ministres d'État des Affaires étrangères, à savoir S.E. Harry Kalaba et S.E. M. Olivier Nduhungirehe, respectivement. D'autres délégations étaient dirigées par des hauts responsables de leurs capitales respectives.

5. Le Commissaire de l'UA à la Paix et à la Sécurité, l'Ambassadeur Smail Chergui accompagné de fonctionnaires de la Commission de l'UA, des Envoyés et des Représentants spéciaux ont assisté au séminaire de haut niveau. La délégation des Nations unies, y compris les fonctionnaires de l'UNITAR, était dirigée par S.E. Haile Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations unies auprès de l'UA. Les partenaires, notamment l'Union européenne, les Pays Bas, la Suisse ont également participé au Séminaire de haut niveau.

III. Objectif

6. Consolidant les bases jetées par les précédents séminaires de haut niveau, depuis 2013, l'objectif de cette cinquième édition était de faire le bilan des réalisations et des défis du processus d'articulation, de coordination, de promotion et de défense des positions africaines communes sur les questions de paix et de sécurité concernant l'Afrique, dans le cadre du processus décisionnel du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le séminaire, qui s'est tenu à la veille de l'accession de la Côte d'Ivoire et de la Guinée équatoriale au statut de nouveaux membres africains du Conseil de sécurité des Nations Unies, visait également à trouver les meilleurs moyens de renforcer la coordination entre le CPS et l'A3 dans le cadre du renforcement additionnelle de la capacité du CPS à s'acquitter plus efficacement de son mandat.

7. Le séminaire a permis aux participants de discuter et d'échanger sur un certain nombre de questions cruciales, notamment celle de faire taire des armes en Afrique d'ici 2020, le financement des opérations de soutien à la paix et la coopération entre les États membres d'A3 et le CPS. Les participants ont également reçu des informations/mises à jour de l'UA des Envoyés et Représentants spéciaux de l'UA et des Nations unies sur certaines situations de conflit/ crise en Afrique, en particulier dans la région des Grands Lacs (République démocratique du Congo) et dans la Corne de l'Afrique, la région sahélo-saharienne (Libye et Mali). Les participants ont également échangé sur les défis rencontrés et les mesures nécessaires à prendre pour relever ces défis. Ils ont été familiarisés avec les positions et les déclarations de l'UA, en particulier les décisions prises par le CPS sur les questions africaines de paix et de sécurité à l'ordre du jour du CSNU.

(a) Sur la question de faire taire les armes en Afrique d'ici 2020

8. Les participants:

- i. ont noté les progrès significatifs accomplis dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'UA sur les mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2020, y compris le lancement par le CPS du mois de septembre comme mois d'Amnesty, conformément à la décision Assembly/AU/Dec.645(XXXIX) de la Conférence, adoptée par la 29^{ème} session ordinaire de l'UA, tenue les 3 et 4 juillet 2017, pour la remise volontaire d'armes;

- ii. ont souligné l'importance pour tous les États membres de l'UA à observer le mois d'Amnesty Africa chaque année et à cet égard a appelé à une campagne de sensibilisation à cet effet. À cet égard, les participants ont exhorté les États membres à faire rapport sur l'état d'avancement du mois d'Amnesty;
- iii. ont souligné l'importance de s'attaquer aux causes profondes des conflits/ crises violents;
- iv. ont réaffirmé l'importance de renforcer davantage le Système continental d'alerte rapide, y compris le besoin de réponses rapides et appropriées, ainsi que l'impératif d'un engagement politique pour lutter contre la négationnisme comme facteurs clés du succès de l'objectif de faire taire les armes en Afrique;
- v. ont souligné la nécessité d'accorder la priorité à la diplomatie préventive et à la médiation, ainsi qu'aux efforts de reconstruction et de développement post-conflit pour éviter les rechutes et se sont félicités de l'opérationnalisation du Réseau des femmes africaines dans la médiation (FemWise);
- vi. ont souligné la nécessité d'établir des priorités et de partager les responsabilités entre tous les acteurs concernés, principalement les États membres de l'UA et les CER / MR dans la mise en œuvre de la feuille de route principale de l'UA;
- vii. ont également souligné la nécessité pour les États membres de soumettre leurs rapports d'étape à la Commission de l'UA sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route principale de l'UA;
- viii. ont souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la feuille de route principale de l'UA sur les mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2020;
- ix. ont demandé à l'ONU de soutenir efficacement la mise en œuvre de la feuille de route de l'UA pour faire taire les armes en Afrique;
- x. ont souligné l'importance de la réconciliation nationale et de la justice, y compris des mécanismes de justice traditionnels;
- xi. ont souligné la nécessité pour les organes de l'UA, les communautés économiques régionales/mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits (CER/MR), les partenaires de l'UA et autres parties prenantes pertinentes de contribuer efficacement à la mise en œuvre de la feuille de route principale de l'UA;
- xii. ont souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour mobiliser la volonté politique nécessaire afin de favoriser la mise en œuvre de la feuille de route principale de l'Union africaine;

- xiii. ont également souligné l'importance d'accélérer les efforts en cours dans la lutte contre le terrorisme à travers le continent, en plus des menaces émergentes interdépendantes telles que le trafic d'êtres humains et de drogue et le phénomène des combattants étrangers;
- xiv. ont souligné l'importance d'imiter les meilleures pratiques à l'intérieur du continent sur les mesures à prendre pour faire taire les armes;
- xv. ont exhorté tous les États membres, les CER / MR, ayant à l'esprit les contraintes de temps, à accélérer la mise en œuvre de la feuille de route de l'UA.

(b) Sur le Fonds pour la paix

9. Les participants ont :

- i) Salué les progrès réalisés dans la revitalisation du Fonds pour la paix de l'Union africaine conformément à la décision de la Conférence de l'UA, adoptée lors de la 27^{ème} session ordinaire de l'Union adoptée en juin 2016 à Kigali, au Rwanda;
- ii) demandé instamment à tous les États membres d'accélérer la mise en œuvre des décisions pertinentes de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA sur le financement de l'Union et la décision du CPS, adoptée lors de sa 689^{ème} réunion, le 30 mai 2017, sur l'opérationnalisation du Fonds pour la paix, suite à l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2320 (2016);
- iii) rappelé l'importance de la mobilisation de la volonté politique nécessaire des États membres pour contribuer plus généreusement au Fonds pour la paix de l'UA, compte tenu de l'importance de l'utilisation des contributions des Nations Unies pour financer les opérations de soutien à la paix, autorisées par le Conseil de sécurité.

(c) Sur la Coordination entre les A3 et le Conseil de paix et de sécurité de l'UA

10. Le Séminaire s'est félicité des progrès réalisés dans le renforcement de la coopération entre le COPS et l'A3, basés à Addis-Abeba et basés à New York, qui a largement contribué à la prise de position africaine commune dans le processus décisionnel. du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les questions de paix et de sécurité qui intéressent l'Afrique.

11. Tout en se félicitant des progrès réalisés à ce jour, les participants ont souligné la nécessité d'une coopération et d'une coordination accrues entre les A3 conformément à la Décision Assembly/AU/Dec.644(XXIX) adoptée par la Conférence des chefs d'État et de

gouvernement de l'UA à sa 29ème session. Session ordinaire tenue en juillet 2017. À cet égard, les participants sont convenus de ce qui suit:

- i. La nécessité pour le CPS de l'UA d'aligner ses programmes de travail mensuels provisoires sur le programme du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin de donner suffisamment de temps à l'A3 pour les préparatifs nécessaires;
- ii. L'importance de la transmission rapide des décisions du CPS à l'A3, à New York, avant les réunions du Conseil de sécurité de l'ONU, afin de leur laisser suffisamment de temps pour préparer l'articulation des positions africaines communes au Conseil de sécurité des Nations Unies;
- iii. La nécessité de mettre en œuvre les conclusions des précédents séminaires de haut niveau sur la coopération et la collaboration entre le CPS et l'A3. Les participants ont également réitéré l'importance de renforcer l'institutionnalisation du partage d'informations entre le CPS et l'A3 sur les questions de paix et de sécurité en Afrique, y compris par des vidéoconférences régulières;
- iv. La nécessité de féliciter les membres sortants de l'A3, l'Égypte et le Sénégal, et l'Éthiopie (membre siégeant) pour les efforts visant à promouvoir les positions africaines communes au sein du CSNU pendant leur mandat, ainsi que pour les exposés réguliers fournis au CPS, sur leurs activités au sein du Conseil de sécurité. À cet égard, les participants ont souligné la nécessité de renforcer ces réunions d'information, notamment par des consultations ad hoc, chaque fois que nécessaire, et en particulier à la veille des principales décisions du CSNU sur les questions de paix et de sécurité intéressant l'Afrique;
- v. L'importance pour le CPS, le cas échéant, d'indiquer dans ses communiqués et communiqués de presse le rôle attendu de l'A3, en favorisant des positions africaines communes dans le processus décisionnel du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les questions intéressant l'Afrique;
- vi. La nécessité pour les membres d'A3 d'avoir suffisamment de capacités pour s'acquitter plus efficacement de leurs responsabilités au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies;
- vii. La nécessité de renforcer davantage la capacité des experts, à la fois du CPS et de l'A3, de coordonner leurs activités, de collaborer et de travailler ensemble, en particulier lors de la préparation des réunions consultatives annuelles conjointes entre le CPS et le CSNU;
- viii. L'importance de convoquer régulièrement des réunions consultatives entre la Commission de l'UA et l'A3, au siège de l'UA à Addis Abeba, avant que l'A3 ne siége au

Conseil de sécurité, afin de renforcer leur capacité à préparer leur programme de travail pendant leurs présidences respectives du Conseil de sécurité des Nations Unies;

- ix. La nécessité pour l'A3 de s'impliquer plus activement dans le processus de prise de décision du CSNU sur les questions d'intérêt pour l'Afrique à l'ordre du jour du CSNU. À cet égard, le Séminaire a réitéré la nécessité pour l'A3 d'être soit un auteur ou co-auteur des sujets d'intérêt pour le continent;
 - x. Le renforcement de la coopération et de l'interaction entre l'A3 et les autres membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies;
 - xi. La nécessité de renforcer encore la capacité et le statut de la Mission d'observation permanente de l'UA auprès des Nations Unies à New York, afin d'accroître sa visibilité à la fois au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale. Le Séminaire a encouragé le CPS à prendre les mesures nécessaires à cette fin avec les Comité des représentants permanents et les sous-comités pertinents, en vue de doter la Mission de l'expertise nécessaire pour renforcer son soutien à l'A3 ;
 - xii. ont souligné l'importance d'utiliser les installations de la Mission d'observation permanente de l'UA auprès des Nations Unies, à New York, notamment pour les réunions et autres activités de l'A3 et du Groupe africain.
12. Les participants ont félicité les membres nouvellement élus de l'A3, à savoir la Côte d'Ivoire et la Guinée équatoriale, et attendent avec intérêt leur engagement indéfectible à articuler, défendre et promouvoir les positions communes de l'UA sur les questions de paix et de sécurité relatives au continent pendant leur mandat au CSNU.

IV. Motion de remerciements

13. Les participants ont remercié le Gouvernement de la République de Zambie, sous le leadership de S. E. M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République, ainsi que le peuple de Zambie, en particulier les autorités de Livingstone pour leur généreuse hospitalité et les excellentes installations mises en place pour assurer la bonne organisation du cinquième Séminaire de haut niveau. Les participants ont en outre exprimé leur gratitude aux partenaires, en particulier la Norvège, pour le soutien qu'ils ont apporté à l'organisation du séminaire.